

Démarche : Mobilisation exceptionnelle du soutien automatique - Coûts de l'énergie  
Organisme : Service de l'exploitation

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Afin de soutenir le secteur de l'exploitation cinématographique particulièrement affecté par la crise énergétique, le compte de soutien automatique dont dispose chaque exploitant d'établissement de spectacles cinématographiques peut être mobilisé, de manière exceptionnelle et temporaire, pour financer les surcoûts des dépenses de consommation d'énergie liées à leur activité entre le 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023.

### 1. Identification du demandeur

Nom de la structure

Nature du demandeur

Le soutien exceptionnel est sollicité par la structure titulaire du soutien (propriétaire du fonds de commerce). Cependant, quand le titulaire du compte n'est pas l'exploitant de l'établissement, et que l'exploitant supporte les coûts de la consommation énergétique de l'établissement, le titulaire peut déléguer l'utilisation du compte de soutien à l'exploitant. L'exploitant devra alors adresser au CNC le formulaire de délégation signé du titulaire du compte.

La structure est ...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Titulaire du compte de soutien (propriétaire du fonds de commerce)
- Exploitante de l'établissement, bénéficiant d'une délégation

Numéro du compte de soutien automatique CNC

Indiquez le numéro du compte de soutien concerné par la demande (7 chiffres).

Attention : un seul compte de soutien par demande.

Pour consulter votre compte de soutien :

[https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/soutien-automatique-a-exploitation\\_191540#Consultation-du-compte-de-soutien-et-modalites-de-dpt-des-dossiers](https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/soutien-automatique-a-exploitation_191540#Consultation-du-compte-de-soutien-et-modalites-de-dpt-des-dossiers)

## 2. Contact

**Civilité**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 M. Mme**Nom du contact****Prénom****Téléphone****Email**

## 3. Situation du compte de soutien

**Conseil**

Pour consulter votre compte de soutien :

[https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/soutien-automatique-a-l-exploitation\\_191540#Consultation-du-compte-de-soutien-et-modalites-de-dpt-des-dossiers](https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/cinema/exploitation/soutien-automatique-a-l-exploitation_191540#Consultation-du-compte-de-soutien-et-modalites-de-dpt-des-dossiers)

**Droits disponibles sur le compte de soutien (€) à la date de la demande****Droit à avances (€) à la date de la demande****Reste à verser (€) à la date de la demande**

## 4. Situation financière de la structure

**Décrivez les difficultés financières rencontrées par la structure****Situation de la trésorerie**

## Mobilisation exceptionnelle du soutien automatique - Coûts de l'énergie

Dettes à court terme

Chiffre d'affaires du dernier mois d'activité (€)

## 5. Augmentation du coût de l'énergie

Saisir vos factures d'énergie

Pour enregistrer vos factures d'énergie, cliquez sur "enregistrer une nouvelle facture d'énergie" et saisissez les informations demandées.

Répétez l'opération si vous avez plusieurs factures à enregistrer.

Factures d'énergie

### Etablissement concerné par la facture

Nom de l'établissement

Ville

Numéro d'autorisation CNC (7 chiffres)

### Période de facturation

la facture concerne la période du ...

La mobilisation exceptionnelle du soutien concerne les factures énergétiques couvrant des périodes incluses entre le 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023.

au...

### Montant

Montant de la facture

Indiquez le montant TTC de la facture énergétique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

Montant de la facture 2021 (même période)

## Mobilisation exceptionnelle du soutien automatique - Coûts de l'énergie Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

taux d'augmentation (%)

### Etablissement concerné par la facture

Nom de l'établissement

Ville

Numéro d'autorisation CNC (7 chiffres)

### Période de facturation

la facture concerne la période du ...

La mobilisation exceptionnelle du soutien concerne les factures énergétiques couvrant des périodes incluses entre le 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023.

au...

### Montant

**Montant de la facture**

Indiquez le montant TTC de la facture énergétique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

Montant de la facture 2021 (même période)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

taux d'augmentation (%)

### Etablissement concerné par la facture

Nom de l'établissement

# Mobilisation exceptionnelle du soutien automatique - Coûts de l'énergie Ville

Numéro d'autorisation CNC (7 chiffres)

## Période de facturation

### la facture concerne la période du ...

La mobilisation exceptionnelle du soutien concerne les factures énergétiques couvrant des périodes incluses entre le 1er décembre 2022 et le 31 mars 2023.

au...

## Montant

### Montant de la facture

Indiquez le montant TTC de la facture énergétique

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

### Montant de la facture 2021 (même période)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Téléchargez la facture

### taux d'augmentation (%)

## 6. Aides de l'Etat

### Avez-vous perçu des aides de l'Etat pour les coûts de l'énergie sur cette période ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Si oui, lesquelles ?

### Montant des aides perçues (€)

## 7. Commentaires

Commentaires (facultatif)